NEB-FORMATIONS
Pôle Nautique de Sainte Marine
5, Rue Ar Pussou
29120 COMBRIT
Tél : 02 98 10 58 83
E .mail : contact@nebformations.fr
Site : https://www.nebformations.fr

Information sur les tests Techniques d'entrée BPJEPS Voile Légère/Inshore (Indispensable aux EPEF)

L'objectif des TEP du BPJEPS spécialité "éducateur sportif" mention "voile" option A est de valider un niveau minimum pour entrer en formation. Ce niveau correspond à :
- option A : voile légère/inshore

Sur un des supports choisit, vous devez avoir un niveau technique V et sur le 2ème support un niveau technique III. Il est impossible de choisir ses 2 supports dans la même famille :

- planche à voile ou wingfoil ;
- dériveur ou catamaran ;
- voilier en équipage.

Une inscription aux TEP n'induit en rien une obligation d'inscription à la formation du BPJEPS, que ce soit dans un organisme de formation ou un autre. Le candidat garde sa possibilité de choix de s'inscrire où il le souhaite.

L'épreuve consiste en :

Option A :
1) Une démonstration technique d'une durée d'une heure minimum sur un parcours défini par l'évaluateur, effectuée sur un support choisi par le candidat :

Le niveau technique minimal attendu pour valider cette première démonstration correspond au niveau technique 5 de la Fédération française de voile.

2) Une seconde démonstration technique l'autre support de l'option concernée, d'une durée d'une heure minimum sur un parcours défini par l'évaluateur, effectué sur un support au choix du candidat différent de celui choisi au 1.

Le niveau technique minimal attendu pour valider cette seconde démonstration correspond au niveau technique 3 de la Fédération française de voile.

3) Un écrit permettant de vérifier les connaissances du candidat relatives aux fondamentaux de l'activité ainsi qu'aux éléments de sécurité et de préservation de l'environnement.

Le candidat aux tests d'exigences préalables est évalué au regard des critères observables figurant sur les niveaux des cartes de progression fédérale de voile.

Le rectorat de région académique en charge d'établir le calendrier des tests d'exigences préalables à l'entrée en formation peut s'appuyer sur le directeur technique national de la voile ou son représentant pour la mise en œuvre et l'évaluation du test mentionné au présent article. La réussite au test d'exigences préalables est attestée par le recteur de région académique.

Conditions d'organisation du test technique :

Les tests se déroulent sur le plateau technique de l'école nationale de voile et sports nautiques

La carte de progression de la fédération française de voile en vigueur est utilisée pour l'évaluation.
L'accueil des candidats se fait le 1er jour des tests à 9h et permet un émargement avec la vérification d'une pièce d'identité. Un dossard est alors attribué. L'organisation précise est alors présentée afin de pouvoir participer à l'écrit ainsi qu'aux démonstrations techniques en exploitant au mieux les conditions météorologiques.
Les trois modalités sont :

1. Une démonstration technique d'une durée d'une heure minimum sur un parcours défini par l'évaluateur, effectuée sur un support au choix du candidat parmi :
    - planche à voile ou wingfoil ;
    - dériveur ou catamaran ;
    - voilier en équipage.

Le niveau technique minimal attendu pour valider cette première démonstration correspond au niveau technique 5 de la Fédération française de voile.

2. Une seconde démonstration technique sur un support de l'option A d'une durée d'une heure minimum sur un parcours défini par l'évaluateur, effectué sur un support au choix du candidat différent de celui choisi au 1.

Le niveau technique minimal attendu pour valider cette seconde démonstration correspond au niveau technique 3 de la Fédération française de voile.

3. Un écrit permettant de vérifier les connaissances du candidat relatives aux fondamentaux de l'activité ainsi qu'aux éléments de sécurité et de préservation de l'environnement.

Exemple possible de déroulé :
Jour 1
9h00 : accueil des candidats
9h30 : préparation du matériel
11h : épreuve écrite
13h30 : Démonstration technique support 1 groupe 1
15h30 : Démonstration technique support 1 groupe 2
17h : rangement du matériel
Jour 2 :
9h00 : préparation du matériel
10h-12h : démonstration technique support 2 groupe 1
13h30-15h30 : démonstration technique support 2 groupe 2
16h30 : rangement du matériel

Jour 3 :
Le 3e jour sera exploité pour des raisons d'optimisation des conditions météorologique si elles n'ont pas permis une évaluation sur les journées 1 et 2.

NEB-FORMATIONS
Pôle Nautique de Sainte Marine
5, Rue Ar Pussou
29120 COMBRIT
Tél : 02 98 10 58 83
E .mail : contact@nebformations.fr
Site : https://www.nebformations.fr

Information sur les tests Techniques d'entrée BPJEPS Voile Légère/Inshore (EPEF) 2025

ENVSN
Beg Rohu-56510 St-PIERRE QUIBERON
Tél : 02. 97.30. 30.33

Rendez-vous le 1er jour à 9h00 pour le début des épreuves,
Bâtiment Formation

Les tests d'entrée en formation auront lieu à l'École Nationale de Voile et des Sports Nautiques

- ☐ **Du Mardi 11 au Jeudi 13 Mars 2025,**
- ☐ **Du Jeudi 24 au Samedi 26 Avril 2025**
- ☐ **Du Mardi 03 au Jeudi 05 Juin 2025**
- ☐ **Du Jeudi 04 au Samedi 06 Septembre 2025**

Le 3e jour étant une journée de réserve

Les frais administratifs et documents sont exigibles **15 jours** avant la date des tests.

Pour vous inscrire : veuillez-vous inscrire sur le lien et fournir **toutes les pièces administratives** figurant ci-dessous :

https://www.envsn.sports.gouv.fr/formation.inscriptions?tep=TEP-VOILE

- **Copie de pièce d'identité**
- **Photo d'identité**
- **Attestation de responsabilité civile** (disponible notamment avec votre assurance habitation)
- **Certificat médical** (ci-joint) de non contre-indication à la pratique de la voile datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation du candidat.
- **Attestation de natation** (ci-jointe justifiant de sa capacité à savoir nager 25 m et à s'immerger au moyen de la production de l'attestation ou de l'un des certificats prévus à l'article A. 322-3-1 du code du sport ;
- **Un règlement de 70 €** correspondant aux frais d'inscription administratifs et techniques des tests.

Restauration/hébergement : Vous pouvez vous rapprocher de l'**accueil de l'ENVSN (02 97 30 30 30),** qui propose ce service dont vous trouverez le détail sur leur site http://www.envsn.sports.gouv.fr/.

MATERIELS A APPORTER : tenue de navigation complète (harnais et bout personnel pour la pav)

En cas de situation de handicap, vous pouvez être accompagné et potentiellement bénéficier d'aménagements pour l'épreuve. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent handicap (02 98 10 58 83).

Tout dossier incomplet, ou soumis après la date de clôture des inscriptions, sera irrecevable et nous ne serons pas en mesure de vous accepter aux EPEF.